

Étienne Fortin-Gauthier
La Voix de l'Est
4 février 2010

(Sutton) Un groupe de citoyens de Sutton demande à la MRC de Brome-Missisquoi de revoir son projet visant à installer une quarantaine de tours de transmission pour offrir le service internet haute vitesse sur son territoire. Ces citoyens craignent que les ondes émises aient des effets néfastes sur la santé de l'humain. La MRC compte néanmoins aller de l'avant avec son projet, alors que les autorités de santé publique considèrent cette technologie sécuritaire.

Le plan de la MRC de Brome-Missisquoi est de construire 45 tours de transmission, hautes de 30 mètres (96 pieds), pour offrir un service internet haute vitesse sans fil de type WiMax (voir encadré). Ce réseau serait administré par un organisme sans but lucratif ou une coopérative. Sans exiger l'abandon du projet, le comité Transition Sutton demande une évaluation des risques sur la santé.

« Ce qu'on demande aux élus est qu'ils se renseignent adéquatement et qu'ils informent la population sur les risques possibles du projet sur la santé. Ils décideront ensuite s'ils veulent prendre ou non ces risques. Avec le WiMax, on est dans situation où des compagnies veulent vendre leur technologie, où les gouvernements les encouragent et où les citoyens sont pressés d'avoir l'internet haute-vitesse. Moi aussi, je veux l'internet haute-vitesse, mais je dis qu'il faut regarder les effets à long terme », soutient Suzanne Cazalais, qui prend la parole au nom du comité Transition Sutton, un groupe dédié à informer la population sur différents dossiers environnementaux et sociaux. Elle affirme que les ondes WiMax viendront s'ajouter à toutes les autres, ce qui peut ultimement constituer un danger, croit-elle.

Le projet actuellement sur la table a été mis au point par la compagnie XIT Telecom. Son vice-président ingénierie et opérations, Jean-Pierre Beaumier, considère qu'il répond à la réglementation en place et qu'il ne constitue donc pas de danger pour la population. « Que les gens posent des questions, je trouve ça logique, mais ça fait 30 ans que je suis dans les Télécoms et je peux vous dire que le cellulaire qu'on a sur notre oreille émet dix fois plus de radiations que les tours WiMax. Ce que j'installe répond aux normes et expectatives d'Industrie Canada et c'est sécuritaire », dit-il. Jean-Pierre Beaumier soutient que les ondes WiMax émettent aussi moins de radiations que les ondes Wi-fi, qui se trouvent dans la plupart des maisons.

Divergences

La professeure Magda Havas, de l'Université Trent en Ontario, n'est pas du même avis. « Les radiations des WiMax sont très puissantes et les effets sur la santé des gens qui vivent près de ces ondes ont été démontrés. On parle de cas de cancer ou de symptômes reliés à l'électrosensibilité, comme des douleurs, de la fatigue ou des problèmes à dormir », soutient Mme Havas, qui a réalisé plusieurs études sur le sujet. Selon elle, 3 % de la population sont affectés de manière sévère par les champs électromagnétiques de ce type

de tour. Elle croit que les autorités doivent être éduquées face à ces risques et qu'il est primordial que la MRC s'assure au moins qu'aucune tour ne soit placée près des écoles, des parcs ou des quartiers résidentiels.

De son côté, Dongyu Qiu, chercheur au département de génie électrique de l'Université Concordia, répond que les études ne sont pas catégoriques. « Il y a des radiations partout autour de nous, les gens peuvent penser que ça les affecte, mais il n'y a pas de preuves », dit-il. M. Qiu admet cependant que les technologies sans-fil sont récentes et que leurs effets à long terme n'ont donc pas pu être étudiés. « Il n'y a pas eu de tests sur une longue période de temps, signale-t-il. Dans vingt ans, je ne peux pas dire à 100 % qu'il n'y aura pas d'impact sur la santé, mais on ne le pense pas. »

La Voix de l'Est a sollicité à plusieurs reprises Santé Canada pour obtenir l'avis de ses experts sur ce dossier. L'organisme a décliné ces demandes et plutôt référé le journal à un document sur son site internet. On y explique que dans la mesure où l'exposition aux ondes respecte les limites établies, aucune donnée scientifique n'indique qu'elles soient dangereuses pour le public. À ceux qui disent souffrir de symptômes à la suite d'une exposition aux champs électromagnétiques, Santé Canada répète qu'aucune preuve scientifique ne le confirme.

Même si une majorité d'experts considèrent les ondes WiMax comme inoffensives, Suzanne Cazalais et son groupe demandent aux autorités d'adopter le principe de précaution. « S'il y a un débat scientifique sur la sécurité des technologies sans fil, il serait avisé d'appliquer le principe de précaution. Ce que nous demandons à la MRC est d'admettre que pour le moment, il y a un doute raisonnable et d'étudier ce que coûterait le système filaire », dit-elle, en faisant référence à l'internet haute-vitesse transmis par fibre optique.

Le projet ira de l'avant

À la MRC de Brome-Missisquoi, le directeur général, Robert Desmarais, se dit sensible aux préoccupations des citoyens. « On est ouverts à écouter la population et si on voit des arguments sérieux appuyés par des études scientifiques et gouvernementales, on va étudier le sujet. Mais on va se fier à la position des organisations gouvernementales », soutient-il.

M. Desmarais affirme que le projet va néanmoins aller de l'avant et que l'installation des tours devrait débuter dès que les subventions gouvernementales seront octroyées, soit d'ici l'été prochain. Concernant leur emplacement, il se montre ouvert à les placer plus loin des zones résidentielles, si des experts sérieux le suggèrent pour la santé des gens.

Transition Sutton compte organiser une réunion d'information sur le projet d'ici les prochaines semaines. Lors de la dernière séance du conseil de la MRC, le maire de Sutton, Pierre Pelland, a indiqué qu'il était intéressé à assister à cette rencontre, à la condition que les deux côtés de la médaille soient présentés.